

HONEYWELL

Moniteur d'air à risque de transmission

Moniteur économique destiné aux écoles, restaurants et autres établissements de petite à moyenne taille. Il émet une alarme en présence de conditions susceptibles d'accroître le risque d'exposition à une transmission virale par l'air respiré.*

Les classes, restaurants et établissements équipés de systèmes de chauffage, ventilation et climatisation obsolètes peuvent favoriser des environnements où le risque de transmission virale par l'air respiré pourrait augmenter.* Utilisant une technologie exclusive qui vérifie les niveaux de CO₂, combinée à des paramètres contrôlés par l'utilisateur tenant compte des niveaux d'activité humaine dans un espace intérieur, l'appareil fournit aux utilisateurs une solution portable, économique et simple d'utilisation qui émet une alarme en présence de conditions susceptibles d'accroître le risque d'exposition à une transmission virale par l'air respiré.

Des études menées par des scientifiques à l'Université du Colorado¹ ont révélé qu'une vérification en temps réel de la qualité de l'air ambiant intérieur peut être un indicateur de risque accru de transmission virale par l'air respiré, utilisant différents facteurs basés sur les niveaux de risque tels que les niveaux de concentration de CO₂ et le type d'activité humaine exercée dans la zone.*

En utilisant ces directives et les algorithmes de Honeywell, nous avons identifié des conditions de qualité de l'air qui sont influencées par les activités courantes et des variables telles que la taille moyenne de la pièce, le nombre de personnes présentes, la fréquence de respiration et la durée. L'appareil intègre trois paramètres préprogrammés d'activité intérieure : faible activité (cinémas, bibliothèques et salles de classe), activité modérée (restaurants, bureaux, petites cliniques) et activité importante (salles de sport, stades en intérieur, centres de loisirs). Il est recommandé pour les espaces de 74 à 93 mètres carrés. Pour chaque paramètre, le moniteur fournit des indications à la façon d'un feu tricolore (vert, jaune ou rouge) et à l'aide d'une alarme sonore, afin que les utilisateurs soient informés de la présence de conditions susceptibles d'accroître le risque de transmission virale par l'air respiré, en se basant sur les niveaux de CO₂ détectables.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES



Le moniteur s'accompagne d'un mode d'emploi et d'un câble de charge USB. Adaptateur CA vendu séparément.



Composé d'alliage et de plastique, ce moniteur est un modèle élégant et léger qui est donc facile à transporter partout pour assurer la surveillance en temps réel.



Les indicateurs rouge, jaune et vert permettent d'évaluer en un clin d'œil le niveau de risque potentiel de transmission virale par l'air respiré.



Le moniteur d'air à risque de transmission de Honeywell vous aide à surveiller les environnements intérieurs en temps réel pour identifier toute hausse potentielle de l'exposition à un risque de transmission virale par l'air respiré.



Surveillez l'exposition des étudiants dans les salles de classe pour indiquer le niveau de risque de transmission virale.



Surveillez les niveaux de risque de transmission virale par l'air respiré dans les restaurants pour avertir en cas de situations à risque accru.

Honeywell

Moniteur d'air à risque de transmission de Honeywell

Caractéristiques techniques

CARACTÉRISTIQUES

CARACTÉRISTIQUE	PARAMÈTRE
Dimensions (H × L × P)	80 mm × 80 mm × 22 mm [3,1 po × 3,1 po × 0,87 po]
Poids	150 g
Matériaux du boîtier	Alliage d'aluminium
Affichage	TFT
Tension d'entrée	5 V
Courant d'entrée	1 A
Batterie	Batterie lithium-ion rechargeable 10 heures d'autonomie de la batterie
Capacité de la batterie	2 600 mAh
Taux d'humidité et température de fonctionnement	0 °C à 50 °C, 0 % HR à 90 % HR
Port USB	Micro USB

« En France, depuis le 1er janvier 2018, il est désormais obligatoire pour les établissements publics accueillant des enfants de moins de 6 ans (crèches, garderies) d'établir un **diagnostic des données** et d'assurer une **surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur (QAI)**. Depuis le 1er janvier 2020, la **réglementation s'applique aux centres de loisirs, aux collèges et aux lycées**. En 2023, les hôpitaux ainsi que les établissements sportifs seront également concernés. Une surveillance de la QAI (qualité d'air intérieur) doit être effectuée par les propriétaires ou exploitants. Tous les directeurs d'école maternelle, primaire, ou encore les responsables de crèche sont concernés et devront effectuer un diagnostic de leur établissement.² »

¹ <https://tinyurl.com/FAQ-aerosols>

² <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000020078758/#:~:text=I%20instaure%20une%20certification%20de,des%20produits%20de%20la%20p%C3%A4che.&text=Dans%20le%20domaine%20de%20la%20sant%C3%A9%20environnementale%20et%20de%20la%20nuisance%20sonore%2C%20radio%2C%20%C3%A9lectriques%20et%20lumineuses>

Les moniteurs doivent être placés au centre des zones d'activité et près de la hauteur de respiration (environ 1,5 m, en fonction de la taille ou de l'âge des occupants de la pièce), à l'abri de la lumière directe du soleil et pas situés directement à proximité d'inducteurs, de ventilateur d'étage ou de radiateurs.

PLAGE DE DÉTECTION

DESCRIPTION	PLAGE DE DÉTECTION
CO ₂ (NDIR)	400 ppm à 2 000 ppm
Température	-20 °C à 60 °C ou -4 °F à 140 °F
Taux d'humidité	0 % HR à 100 % HR

INDICATIONS DE L'APPAREIL



	VERT	JAUNE	ROUGE
Conditions	Risque de transmission virale par l'air respiré potentiellement faible	Risque de transmission virale par l'air respiré potentiellement modéré	Risque de transmission virale par l'air respiré potentiellement élevé
Action recommandée	—	- Ouvrir les fenêtres - Activer le ventilateur de chauffage, ventilation et climatisation	- Aérer immédiatement la pièce - Réduire les activités - Sortir de la pièce jusqu'à ce que l'indicateur devienne vert
Alarme	—	Un bip	Deux bips

*** Le moniteur d'air à risque de transmission de Honeywell (HTRAM) analyse des conditions spécifiques de qualité de l'air et avertit l'utilisateur en présence de conditions susceptibles d'accroître le risque d'exposition à une transmission virale par l'air respiré. Il n'empêche pas et ne réduit pas la transmission du virus, ni ne restreint les virus pouvant être présents, et il ne détecte et ne signale pas non plus la présence d'un virus quel qu'il soit, y compris mais sans pour autant s'y limiter la présence de la COVID-19. Le HTRAM ne repousse et ne détruit pas les microorganismes, virus, bactéries ou germes.**

- Il relève de l'entière responsabilité de l'acheteur (1) de déterminer l'adéquation du HTRAM pour une utilisation dans le cadre de son application, (2) d'utiliser le HTRAM conformément au mode d'emploi et à toute autre instruction fournie par Honeywell, (3) de déterminer, en se basant sur l'expérience et l'expertise de l'acheteur et sur d'autres outils disponibles, l'adéquation de tout produit ou service qu'il peut proposer ou recommander à l'utilisateur final.
- L'acheteur a pour responsabilité de déterminer si l'utilisation de l'appareil est appropriée en vertu des directives réglementaires. De même, il a pour responsabilité de déterminer si le HTRAM est soumis à tout programme de remboursement gouvernemental.
- Toute recommandation ou assistance fournie par Honeywell concernant l'utilisation ou le fonctionnement du HTRAM, par le biais de notre documentation, du site Web de Honeywell ou autrement, ne saura être considérée comme une assurance ou garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite, et ces informations sont acceptées aux propres risques de l'acheteur et sans engager la moindre obligation ou responsabilité pour Honeywell.
- Les informations que nous fournissons dans la présente fiche technique sont considérées comme étant exactes et fiables au moment de la rédaction de la présente. Toutefois, les caractéristiques peuvent changer sans préavis et Honeywell n'endosera aucune responsabilité pour leur utilisation.
- Honeywell décline toutes les garanties implicites, notamment celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Honeywell ne saura en aucun cas être tenue pour responsable de dommages indirects, particuliers, accessoires ou immatériels, ou de pertes de bénéfices ou de revenus.

Pour en savoir plus

sps.honeywell.com

Life Safety Distribution GmbH

Javastrasse 2, 8604 Hegnau

Switzerland

gasdetection@honeywell.com

00800 333 222 44

HGAS_HTRAM-Datasheet-FR | Rév A | 04/21
© 2021 Honeywell International Inc.

THE
FUTURE
IS
WHAT
WE
MAKE IT

Honeywell